

La Citrouille - 35, Rue Janisset-Soeber, 77240 Cesson

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 22 avril 2024

- Secrétaire de séance : O. Montané

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 heures 30

- Après émargement des présents et collecte des mandats
- Examen du quorum
 - 65 présences + 42 pouvoirs
 - Le quorum n'est pas atteint.
- Rappel du règlement : Le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 22 avril 2024 à 19 heures 30, une seconde Assemblée Générale ordinaire a été convoquée ce même lundi 22 avril à 20 heures.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 20 heures

Rapport et vote du rapport moral 2023 des co-présidents

- En 2023-2024. nous avons pu nous féliciter du renouvellement de notre agrément du centre social par la CAF consécutif à la présentation le 13 octobre 2023 en présence de nos deux maires. La CAF a constaté avec satisfaction les travaux réalisés pour embellir notre maison et la rendre aussi plus fonctionnelle.
- Une grande cuisine a ainsi vu le jour à la place de l'ancienne salle de musique qui a émigré dans la salle Camille Claudel particulièrement bien rénovée et insonorisée. Ces aménagements sont plus particulièrement le résultat de la coopération des salariés et des bénévoles. L'accueil « 240 » a également été rénové et permet un accueil plus confortable et chaleureux. Bien sûr, il y aurait encore d'autres travaux à réaliser : notamment la salle Rosa Parks et l'installation de toilettes dans la salle de spectacle. Ce projet permettrait une utilisation plus conforme au bien-être des usagers.
- Notre référente famille et notre directrice ont quant à elles montré leur professionnalisme et leur dynamisme dans l'animation du centre social, soulignés par les responsables de la CAF, avec l'organisation Salon de la famille, du café de l'entraide, de la journée mondiale du jeu, du soutien à la reconstruction des liens familiaux...etc.
- Cette saison a aussi vu des soirées plus « culturelles » : les cabarets, le festival du court métrage, le « Dimanche au jardin » et autres événements qui ont remporté de francs succès auprès du public.
- Les autres salariés, les animateurs techniciens, et les bénévoles se dépensent sans compter pour nous faire partager leurs passions. L'activité culturelle constitue le socle fondamental de notre maison depuis 58 ans. Qu'ils s'adressent aux plus jeunes ou aux plus anciens, tous contribuent à la réussite et au développement de la Citrouille.
- Après ces constats positifs, nous ne pouvons pas passer sous silence nos difficultés financières. Nous remercions à cette occasion tous les adhérents qui nous ont soutenus pour obtenir des subventions que nous avons demandées avec insistance à nos deux mairies. Je remercie aussi le président du Syndicat Intercommunal (SI). En effet, ils ont bien compris que notre structure avait besoin d'être soutenue et aidée. Cette aide ne nous suffira pas et nous allons rechercher des subventions complémentaires auprès de différents organismes publics et privés. Le Crédit Mutuel détachera dans le cadre d'un mécénat de compétences une nouvelle collaboratrice qui s'occupera pendant une année de l'accueil et de la programmation. Nous essaierons au cours de l'année prochaine de développer ce mécénat afin de pouvoir maintenir les emplois et de développer notre structure. En effet, nous avons besoin de tous nos collaborateurs pour satisfaire le public.
- Toutes nos inquiétudes ne sont pas totalement résolues et cela nous oblige à faire des économies drastiques.
- Les discussions que nous avons eu en bureau et en conseil d'administration cet automne et cet hiver nous ont amené à nous interroger sur le modèle socio-économique de notre structure. Grâce à votre mobilisation,

nous avons pu obtenir pour la 1ère fois des subventions municipales pour contribuer, au côté de la CAF, au financement de l'activité centre social. Désormais, les ressources de La Citrouille reposent sur 3 piliers : 1/3 par les adhérents (cotisations et prestations), 1/3 par la CAF et les communes (centre social), 1/3 par le Syndicat Intercommunal (centre culturel). Il nous faut maintenant résoudre un problème de niveau consécutif à l'augmentation des coûts (achats de matériel, salaires de la convention collective des salariés, etc.). Nous avons atteint, voire dépassé, les limites de viabilité de réduction des moyens qui a eu un impact sur le niveau de service et les conditions de travail des salariés.

- Le SI a ouvert une piste nouvelle en proposant de financer les dépenses de travaux et d'aménagements de La Citrouille.
- La Citrouille est un organisme à but non lucratif (OBNL) régi selon le statut associatif. Le management quotidien des 25 salariés et des bénévoles est un exercice délicat. Quand il fonctionne bien, il s'avère terriblement efficace. En effet, le secteur associatif offre une réactivité et une flexibilité incomparables. Il se différencie du secteur privé par nos valeurs : culture, partage, solidarité, citoyenneté et laïcité.
- Pour faire vivre le fonctionnement démocratique de notre structure, il faut utiliser tous les leviers, tant avec les adhérents que les salariés. Ces derniers ont élu le 30 janvier 2024 leur conseil social et économique (CSE). Nous souhaitons qu'ils désignent aussi leur représentant au conseil d'administration.
- Pour maintenir les échanges avec les adhérents en dehors des assemblées générales, ces derniers ne doivent pas hésiter à contacter les administrateurs dont l'un des rôles consiste à faire remonter les problèmes et les suggestions. Et surtout, plus il y aura d'adhérents qui se porteront volontaires pour être bénévoles, plus nous resterons fidèles aux valeurs portées par les fondateurs de notre association.

Vote du Rapport Moral

- Pas de vote contre, pas d'abstention, **le Rapport Moral 2023 est approuvé par l'Assemblée Générale**

Rapport financier 2023 du trésorier

- Recettes de l'association : SI, Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat (Fonjep), CAF, cotisations, adhésions, billetterie...
- Charges en hausse (URSSAF, salaires, achats)
- Le résultat de l'association est négatif de 25,9 K€ à fin décembre 2023. Cependant nos fonds propres sont positifs et nous permettent d'assurer un résultat final de 45,8 K€
- Des discussions ont été engagées avec le SI à propos de notre subvention culture, établie à 174 K€ depuis 2015. Pour rappel cette même année 2015, notre subvention avait été réduite de 40 K€ et nos dépenses de « fluides » prises en compte directement par le SI. Nous avons demandé à ce que l'effet de l'inflation soit pris en compte. Le SI a entendu nos arguments sur notre trésorerie et les discussions continuent. Ainsi, alors que des dépenses de travaux ont été réalisées par l'association lors de l'exercice, le SI nous a annoncé pouvoir les prendre en charge à hauteur de 27 K€.
- Augmentation du bénévolat sur 2023 de 141 K€ à 249 K€ (valorisé et inscrit en produit et en charge) . Belle démonstration de l'implication des bénévoles
- La création du Centre Social correspond à un besoin des villes. Cependant les charges de celui-ci ne sont que partiellement soutenu par la CAF. Les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis nous ont entendu et ont validé une subvention de 50 K€ au total des deux villes (clé de répartition lié à la part de population). Mise en place et pérennité à établir.

Budget prévisionnel 2024

- Présentation du budget prévisionnel, avec notamment une réduction des charges de personnel de 35 K€, une subvention CAF en baisse de 30 K€, un maintien du volume de cotisations / adhésions et du bénévolat
- **Interventions :**
 - Une adhérente de l'association et élue au Conseil Municipal de Cesson indique la subvention de Cesson pour notre Centre Social a été votée pour une année au travers du CCAS. La pérennité de la subvention sera donc à surveiller. Concernant les interventions sur la réévaluation de la subvention du SI, il est indiqué que seuls des élus des majorités municipales siègent au SI.- **Réponse :** Une réunion publique a été organisée à la Citrouille le 27 janvier 2024 afin de partager ces sujets avec les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis.
 - Bravo pour avoir pu faire avancer les dossiers subventions culturelle et centre social. Pourquoi ne pas avoir en place de conventions pluriannuelles avec les villes et le SI comme nous en avons avec la CAF ? – **Réponse :** La subvention de la CAF est réévaluée d'année en année suivant un barème national. Nous sommes comme vous favorables à des conventions pluriannuelles avec le SI et les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis.
 - Pourquoi est-ce l'association qui a réalisé ou évalué des travaux sur les locaux (cuisine, toilettes, salle de musique...) et pas le propriétaire des locaux ? – **Réponse :** Lors de nos discussions avec SI, celui-ci a bien pris en compte son besoin de prise de responsabilité pour les travaux déjà effectués et ceux restant à réaliser.

Rapport du Commissaire aux Comptes – M. Yannick Blanchard - ARECOM

- L'examen des comptes était un défi. Les comptes ont été fournis deux mois plus tôt que les années précédentes grâce aux efforts de la directrice, du trésorier et de la comptable, merci à eux.
- Les subventions de l'association sont de trois ordres
 - Les subventions aux investissements : Les subventions sont réparties sur les exercices à venir avec la même clé que les amortissements correspondants
 - Les subventions de fonctionnement
 - Les subventions de projets : celles-ci sont positionnées dans le budget suivant la réalisation ou avancement du projet en fin d'exercice.
- Lors de cet exercice les créances des produits ont diminué. L'effet du décalage entre les charges mensuelles et les produits plus aléatoires a été mesuré.
- Le commissaire aux comptes certifie que les comptes sont réguliers et sincères. Le commissaire aux comptes fait une réserve sur le fait qu'il n'a pas été possible de rapprocher les revenus liés aux adhésions et cotisations de la base de gestion des adhérents. En effet l'association s'est dotée cette année d'un nouvel outil de gestion des adhérents (AIGA) dont le déploiement n'est pas terminé.
- **Questions :**
 - Comment sont évalués les produits de mécénat dans le budget prévisionnel ? – **Réponse :** On ne peut pas les chiffrer ni estimer au-delà d'engagements fermes qu'on aurait déjà reçus.
 - Toujours sur le budget prévisionnel, comment comptez-vous réduire les charges salariales de 8% ? – **Réponse :** Par des transferts de charge, des départs de salariés non remplacés (par exemple répartition de la fonction accueil par les salariés), baisse de 2 ETP. Cet effort nous a été demandé par les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis. Nous engageons de même une analyse fine des ateliers et activités (adaptation des contrats des animateurs)

Présentation de la grille de tarification des cotisations et adhésions 2024-2025

- Réévaluation du montant des adhésions du niveau de l'inflation mesurée en 2003, soit ~ 5%
- Réévaluation du montant des cotisations « Adulte » du niveau de l'inflation mesurée en 2003, soit ~ 5%
- Maintien des tarifs des cotisations des moins de 16 ans au niveau de 2023 – 2024
- Application d'un abattement famille de 10% à partir de 3 activités par famille

- **Questions :**
 - Quel est l'impact estimé de la grille de tarification proposée sur les volumes d'adhésion pour la prochaine rentrée ? – **Réponse :** La logique d'évolution de la grille tarifaire est la même que celle effectuée lors de l'exercice précédent qui avait eu pour impact une réduction de 40 adhérents (cependant il y a aussi eu des changements d'animateurs qui ont aussi leur impact)

Affectation du résultat

- Il est proposé d'affecter le résultat de 2023 sur l'exercice 2024.

Votes de l'Assemblée Générale

- **Report du résultat 2023 sur l'exercice 2024**
 - Pas de vote contre, pas d'abstention, **report du résultat 2023 sur l'exercice 2024 approuvé par l'Assemblée Générale**
- **Grille tarifaire 2024 - 2025**
 - Pas de vote contre, 4 abstentions, **grille tarifaire 2024 – 2025 approuvée par l'Assemblée Générale**
- **Rapport financier 2023 et budget prévisionnel 2024**
 - Pas de vote contre, pas d'abstention, **rapport financier 2023 et budget prévisionnel 2024 approuvés par l'Assemblée Générale**

Présentation du rapport d'activité par la directrice

- Faits et chiffres extraits de la présentation partagée lors de l'Assemblée Générale
- **Chiffres et organisation 2023 – 2024**
 - Au 31 décembre 2023, la Citrouille comptait 806 adhérents dont 298 mineurs. La Citrouille compte 25 salariés (11.01 ETP) et 37 activités différentes animées par des encadrants professionnels ou bénévoles.
 - En 2023-2024 le conseil d'administration de la Citrouille comptait 30 personnes dont 19 administrateurs avec pouvoir de décision et vote, la directrice, 2 membres d'honneur, 9 personnes représentant les associations partenaires (Comité de Jumelage Espagne, Club Linguistique, Cesson sans frontières), les villes de Cesson et Vert-Saint-Denis, le SI, la FRMJC, la CAF et l'UFOLEP. Un bureau était composé de 11 membres, 2 membres d'honneur et la directrice
 - 6 Commissions ont fonctionné : familles/centre social, communication, développement durable, travaux, finances, programmation d'événements. Bénévoles, habitants et salariés s'y réunissent pour partager, échanger et co-construire des actions pour la réalisation de nouveaux projets mais aussi soutenir ceux existants.

- **Des activités pour tous les publics**

- Actions destinées à la petite enfance, dans le cadre du REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la parentalité. « Graine d'artiste », éveil corporel ou musical, « yoga de la voix » en famille, et dès 6 ans le dessin.
- À partir de 7 ans : batterie, percussion, chant, chant-théâtre et danse, danse contemporaine, guitare, poterie, théâtre, piano et Breakdance. Dès 8 ans, danse orientale
- Dès 11 ans l'activité hacker Lab' initie les jeunes aux techniques et à la fabrique du numérique.
- À partir de 13 ans, « club Durandal », jeux de simulation et de stratégie, « radio club », radio amateur et accompagnement à la scolarité.
- Dès 16 ans : couture, apprentissage du français, danse country, danse de salon, Espagnol, jardin partagé, patchwork, peinture sur porcelaine, peinture sur soie et formation apicole, photo, tapisserie, vidéo, yoga...
- 157 évènements dans le cadre d'actions nationales et/ou locales ou à l'initiative de notre association : spectacles, films pour les familles, les scolaires, spectacles de restitution, des conférences...
- 2 nouveaux rendez-vous ont été organisés « Un dimanche au jardin » et le lancement de la saison en septembre sous l'impulsion de la direction.
- 5 cabarets ont mis en avant les ateliers de La Citrouille ou des associations partenaires. Ces soirées donnent une image festive et qualitative de notre structure. C'est un rendez-vous attendu par un public qui se renouvelle en grande partie à chaque fois.

- **Les actions d'informations et de services**

- Réalisation d'une plaquette annuelle, de plaquettes mensuelles, d'affiches et flyers, newsletters et informations sur les réseaux sociaux (1 720 abonnés à notre page Facebook soit 162 de plus qu'en 2022 et 296 « followers » de notre compte Instagram soit 100 de plus qu'en 2022).
- Communication via les sites internet et publications municipales de nos villes, plaquettes distribuées dans les boîtes aux lettres des habitants par le bénévolat (économie de 850 euros Vs prestataire). Diffusion magasins et mairies par un bénévole. Dotation d'une imprimante A1 pour simplifier la production d'affiches

- **Centre Social Axe 1 : Favoriser l'accueil, l'écoute et la participation des habitants**

- 10 passages par jour et 20 appels par jour. 25 rencontres différentes et internes à La Citrouille. Les permanences et l'accueil du public se font du mardi 14 heures au samedi 12 heures – fermeture chaque soir à 18 heures. Suite au départ de l'agent d'accueil en novembre, répartition de l'accueil par l'ensemble du personnel.
- Travaux accès PMR, déplacement de la salle musique en rez-de-jardin du Bât. C.
- Création d'une cuisine pédagogique avec le soutien de la CAF et de la région Ile de France (réunions, confort du personnel, repas ciné rencontre et cabarets...)
- Obtention d'un label pour le jardin - dispositif « 500 petits patrimoines naturels en Ile-de-France »
- Evènements sont créés hors les murs avec des partenaires : semaine bleue, escapades de l'été, salon des familles, forums des associations, fête du jeu...

- **Centre Social Axe 2 : Favoriser le bien-être de l'ensemble des foyers résidents à Cesson et Vert-Saint-Denis**

- 12 actions différentes, pour 213 rencontres avec les publics, soit 1381 personnes dont 422 familles (730 parents et 594 enfants).
- Réponses appels à projets permettant la venue des publics éloignés de notre structure soit géographiquement soit par des préoccupations personnelles, soit par méconnaissance de notre association. Ces partenariats sont dirigés auprès des familles de l'hôtel social, des femmes et enfants

victimes de violences intrafamiliales, mais aussi par l'inclusion de publics variés telles que les maisons de retraites, village enfants, personnes isolées...

- Grâce au financement de la CNAV, des actions de prévention du vieillissement ont pu s'organiser par la pratique d'activités pour les plus de 60 ans, mais aussi par des spectacles et animations.
- Depuis 2023, La Citrouille est affiliée à l'UFOLEP pour ses activités danses et forme : Yoga, break Danse, danse orientale, Eveil corporel, danse afro-contemporaine
- Accès aux livres : L'activité Un livre, une commune : 7 rencontres avec des auteurs et un prix décerné à Laura Poggioli pour son roman « Trois sœurs ». Et toujours des boîtes à livres avec un turn-over de plusieurs centaines de livres par an.
- 9 rencontres et débats organisés par l'Université Populaire : et toujours un public fidèle.
- 7 soirées Ciné-rencontres « Danièle Charrier » : Depuis décembre, un dîner accompagne la soirée.
- 8 expositions se sont succédé à La Citrouille durant toute l'année.
- 772 élèves de Vert-Saint-Denis et 381 de Cesson qui ont pu assister aux 9 représentations proposées par la programmation Potiron 2023.
- 280 collégiens ont participé à des impros et à des films présentés dans la salle de spectacle.

- **Centre Social Axe 3 : Soutenir la réussite scolaire et éducative ainsi que la jeunesse**

- 3 actions, pendant et hors le temps scolaire - 70 enfants de 6 à 15 ans accueillis
- 32 jeunes accueillis en 2022-2023 et 20 au 31 décembre 2023 en accompagnement à la scolarité en partenariat avec les services jeunesse de Cesson et Vert-Saint-Denis
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), financé par la CAF. Sur notre territoire, le choix s'est porté sur les collégiens. Ce sont 10 bénévoles et deux salariés qui encadrent cette activité 3 fois par semaine. Lors de ces rendez-vous, des temps de rencontres supplémentaires sont proposés, qu'ils soient formels ou informels (et si on jouait ? Découverte de jeux de société). Les jeunes apprennent à percevoir leur mode d'apprentissage, ils sont accompagnés pour préparer le brevet des collèges et l'écriture de leur rapport de stage ou pour trouver des stages d'observation et d'orientation. Durant le CLAS, les jeunes porteurs de troubles de l'apprentissage sont repérés et encadrés spécifiquement. Accompagnement de trois lycéens dans la recherche de stage métier. La coordinatrice se consacre plus spécifiquement aux relations avec les familles et fait le lien pour organiser des actions spécifiques avec la référente familles et des professionnels : orthoptiste, orthophoniste ou avec l'association Parent'Aise.
- 1 animateur jeunesse à l'année et 1 renfort durant la semaine d'accueil de loisirs en juillet pour encadrer - 18 enfants/jeunes dans le cadre de l'accueil de loisirs, accueil d'enfants et de jeunes pendant les vacances
- Activités vacances pour les 6 ans et plus, pratique du vélo, petites réparations sur sa bicyclette. En 2023, seulement 1 semaine était dans le cadre d'un accueil de loisirs, elle a permis à 7 enfants de découvrir des activités telles que le jardin, la vie des abeilles, la poterie, de faire des activités « ensemble » et de participer à une sortie aux escapades. Durant les vacances de la Toussaint, des activités « vacances » sont programmées avec de petits groupes de 3 à 6 enfants.
- Sensibilisation à la lecture : acquisition de 600 livres, vendus lors des fêtes du cinéma d'animation jeunesse ou de Noël ou hors les murs.
- Festival du court-métrage « Fenêtre sur courts », pour la première fois, deux classes de collèges ont participé à la présentation des courts-métrages. Cette expérience très positive a permis de rendre accessible à tous les courts-métrages et d'impliquer des adolescents dans cette manifestation. Le festival s'est co-constitue avec l'association ProH et son président Florian Massoule et l'activité ciné-rencontre de la Citrouille.
- Activités culturelles et activités sociales créant du lien en famille : Yoga de la voix en famille, éveil musical, stages DO IN, stages de Bachata

- **Centre social Axe 4 : Favoriser le lien social et la vie dans les quartiers**

- 4 projets actions pour 9 rencontres avec les publics, 284 parents et grands-parents et 482 enfants.
- Depuis 2021, « Les escapades de l'été » sont organisées avec le soutien des médialudothèques de Grand Paris Sud, les communes et nos activités. Temps forts axés sur la découverte autour de la musique, les jeux, la lecture, la ressourcerie Endana et une sensibilisation à l'environnement. Les centres de loisirs des deux communes bénéficient de ces actions en fonction des lieux

d'organisation. D'autres actions sont organisées telles que la fête du jeu. Mais aussi des goûters jeu dans un local mis à disposition par le bailleur 3F ou bien des rencontres à l'hôtel social ou au Relais...

- « Un dimanche au jardin » le 14 mai 2023, 300 personnes, 2 spectacles et différents pôles d'animation : poterie, jardin, jeux géants, ressourcerie Endana, auteurs, apiculture, buvette...
- **Centre social Axe 5 : Être un lieu de rencontres interprofessionnelles**
 - 42 rencontres différentes avec des partenaires pour créer des actions communes ou accueillir les publics de nos partenaires.
- **Interventions :**
 - L'activité « Echecs » existe à la Citrouille depuis 2 ans, aujourd'hui avec 35 adhérents de toutes générations. Les échecs sont un sport. Notre activité prendra le nom de « Tactique Echecs 77 ». Nous sommes une des rares structures à donner des cours aux enfants.

Présentation du projet associatif

- Un Projet Associatif de la Citrouille est lu en séance. Ce Projet Associatif est un « livrable » qui nous est demandé pour toute démarche de demande de subvention. Celui-ci n'est pas destiné à décrire en détail les activités de l'association mais ses grandes missions. Il doit être cohérent avec les statuts de l'association.
- Ce Projet Associatif a été validé par le conseil d'administration sortant pour approbation de l'Assemblée Générale
- **Vote de l'Assemblée Générale**
 - Pas de vote contre, pas d'abstention, le Projet Associatif est approuvé par l'Assemblée Générale

Election du Conseil d'administration

- **Tiers sortant**
 - Catherine Benoit
 - Patrick De Cruz
 - Brigitte Mancel
 - Adrien Fauck
 - Gérard Bernheim
 - Valérie Gaillard
 - Olivier Montané
 - Michel Pellerin
 - Ozlem Feo
- **Tiers entrant**
 - Catherine Benoit
 - Patrick De Cruz
 - Brigitte Mancel
 - Gérard Bernheim
 - Olivier Montané
 - Michel Pellerin
 - Françoise Bellurget (premier mandat, adhérente 1 livre, 1 commune)
 - Véronique Ravary (premier mandat, adhérente ciné rencontre)

- Patrick de Souza (premier mandat, adhérent Echecs, adhérent Hacker Lab, Radio Club)
- Mirella Bonbois (premier mandat, adhérente théâtre adulte)
- **Vote de l'Assemblée Générale**
 - Pas de vote contre, pas d'abstention, **l'ensemble des candidats du Tiers entrant sont élus au conseil d'administration.**

22 h 15 – Clôture de l'Assemblée Générale autour du verre de l'amitié

Le secrétaire de séance, Olivier Montané

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Montané', with a long horizontal flourish underneath.